

S sommaire

- Catastrophe de Merlebach II
- Forum-Emploi Bull III
- 2^e congrès FGMM à Angers IV-V
- La politique de récession continue VI
- International VII
- Info-pratiques VIII



MINEURS ET
MÉTALLURGIESTES

Edito

A quelques jours du Congrès

Tout est prêt ; les rapports sont arrivés chez tous les responsables de syndicats, le projet de résolution générale a été largement décortiqué par de nombreux syndicats, de très nombreux amendements ont été déposés, le Bureau Fédéral les a analysés et a donné un avis sur chacun d'eux. Les inscriptions des délégations sont faites, les salles réservées pour les débats sont équipées et se transforment pour encore mieux accueillir les délégués, enfin la dernière retouche est en cours. Place aux débats ! Pour ce congrès, les échanges vont se démultiplier par de nombreux débats, débats en séances pleinières, débats dans des commissions sur des thèmes, débats de recherches, débats de décisions. La toile de fond de tous les



ÉLECTIONS PRUD'HOMMES

Modernisation et emploi, c'est l'un des quatre thèmes retenus par la CFDT pour son action de ces prochains mois. Thème d'une des quatre affiches destinées à la campagne des élections prud'homales du 9 décembre 1987.

Les trois autres thèmes sont :

- défendre les acquis, construire le changement,
- défendre les droits de l'homme dans le travail,
- le monde change, le syndicalisme aussi.

En effet, la campagne pour élections aux prud'hommes va commencer et il est essentiel que chaque adhérent CFDT soit mobilisé pour assurer le succès de la CFDT le 9 décembre 1987.

Ce sera un événement important pour notre action syndicale. Celle-ci a permis d'imposer des conventions collectives, des droits pour les travailleurs, et c'est aussi l'action syndicale qui permet de conserver ces droits et d'en acquérir d'autres. Mais chaque jour, les droits et la dignité des travailleurs sont sans cesse remis en cause par le patronat ou le gouvernement.

Les conseils de prud'hommes sont un des moyens pour faire respecter ces droits, et donc ils sont au service de notre action syndicale.

Par ailleurs, le résultat de ces élections prud'homales est un véritable test de représentativité des organisations syndicales, tant aux yeux du patronat, des pouvoirs publics, que de l'opinion publique.

Ces élections constituent donc un temps fort de notre action syndicale qu'il nous faut préparer activement.

Avec la C.F.D.T. pour que chacun gagne



LES DIFFICULTÉS DE L'U.N.E.D.I.C.

Suivant les prévisions, l'U.N.E.D.I.C. terminerait l'année avec un déficit de plus de 5 milliards de francs. Ce déficit pourrait atteindre 13 milliards en 1989. Ce déficit a plusieurs raisons.

Tout d'abord, une progression sans cesse continue du nombre de chômeurs et une diminution constante du nombre de cotisants. Ceci accroît la différence entre les dépenses et les recettes.

Ensuite, au-delà de la progression du chômage, les raisons principales résident dans les modifications juridiques et le comportement des chefs d'entreprise, qui sont intervenues : il s'agit essentiellement de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, du développement des licenciements de salariés de plus de 55 ans, et d'un glissement de l'indemnisation de ces derniers par les

entreprises et la solidarité nationale au travers de l'assurance-solidarité du Fond national de l'emploi (A.S.F.N.E.) vers le système d'assurance.

Des négociations difficiles entre le C.N.P.F. et les organisations syndicales ont débuté le jeudi 1^{er} octobre. Après un premier tour de table, s'il paraît y avoir un accord entre les partenaires sociaux sur la possibilité de rééchelonner dans le temps les emprunts antérieurs de l'U.N.E.D.I.C. (12 milliards) et de solliciter les pouvoirs publics pour qu'ils contribuent à l'équilibre de l'organisme de stratégies différentes semblent se dessiner : celle des organisations syndicales qui souhaitent augmenter les cotisations et en particulier celle des entreprises et celle du C.N.P.F. qui n'exclut pas de réduire les droits des chômeurs.

Edito

A quelques jours du Congrès

(suite)

débats, un syndicalisme solidaire pour l'emploi. C'est donc d'un syndicalisme d'analyses des réalités, réalités sociales, économiques, industrielles, internationales, politiques, culturelles, qui seront soulevées. C'est aussi d'un syndicalisme de propositions que les syndicats débattront. Propositions sur les changements en cours dans les entreprises, sur la politique industrielle, l'aménagement et la réduction du temps de travail, sur les mutations technologiques, sur la formation professionnelle, les conditions de travail, l'égalité professionnelle, le droit d'expression, enfin un syndicalisme solidaire pour l'emploi. Le syndicalisme de propositions ne peut pas être en dehors d'un syndicalisme solidaire pour l'emploi. Chaque adhérent, chaque adhérente, à travers la pratique syndicale, les objectifs élaborés, construisent les moyens qui permettent à ce que l'emploi soit maintenu, que l'emploi se crée, que l'emploi soit proposé, que l'emploi soit effectivement la solidarité entre tous les salariés et ceux qui n'ont pas de travail, entre ceux qui ont de nombreuses garanties et ceux qui n'en ont pas. C'est dans cet esprit que le congrès se passera, c'est dans cet esprit que le nouveau syndicalisme de propositions se construit dans et pour un syndicalisme solidaire pour l'emploi.

a actions

CATASTROPHE DE MERLEBACH

La Cour de Cassation donne raison à la CFDT

Il y a onze ans, presque jour pour jour, seize mineurs trouvaient la mort au puits Vouters. Après une longue procédure, la Cour d'Appel de Metz avait confirmé le non-lieu en diluant les responsabilités de l'exploitant.

Le Syndicat des Mineurs CFDT s'était pourvu en cassation, car pour sa part, dans la chaîne des causes de la catastrophe, un ensemble de fautes ont été commises, engageant la responsabilité pénale de leurs auteurs.

La Cour de Cassation a donné raison à la CFDT en cassant le jugement de non-lieu de la Cour d'Appel de Metz. L'affaire est donc renvoyée devant la chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Nancy.

Pour la CFDT, les responsabilités sont clairement définies :

NÉGOCIATION DANS LES GARAGES

La négociation se poursuit. Des séances paritaires sont prévues les 8 octobre et 1^{er} décembre. La délégation patronale a fait une nouvelle proposition écrite. L'équipe nationale garages a travaillé, afin de préciser les contre-propositions C.F.D.T. Il n'est pas sûr du tout que la négociation aboutisse à une signature de la C.F.D.T., car la suppression de la prime d'ancienneté et son remplacement par une prime de qualification-formation n'est pas simple, même si d'autres types de contreparties s'y ajoutent : grille de minima sortie du S.M.I.C., capital de fin de carrière avancé à 59 ans par exemple.

SIDÉRURGIE

Solmer annonce 1 060 suppressions d'emplois à Fos

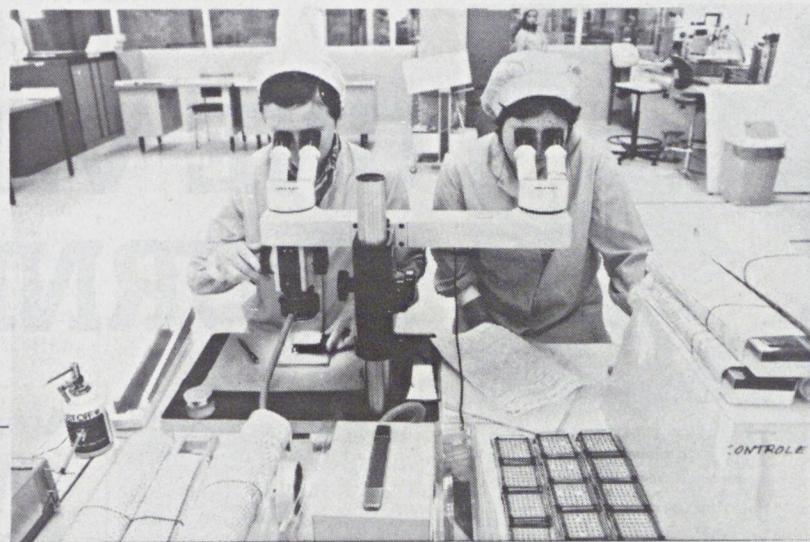
Les décisions prises par la direction de la Solmer au cours du Comité d'Entreprise, viennent confirmer les rumeurs qui circulaient depuis quelque temps sur le site de Fos. On s'achemine bel et bien vers une réduction massive du personnel travaillant à la Solmer, avec toutes les conséquences indirectes qu'il faut attendre du côté de la sous-traitance.

Le plan social présenté le 1^{er} juin 1987 est considéré par la direction « comme un plan complémentaire permettant l'ajustement des effectifs afin de réduire le handicap qui sépare Solmer de ses concurrents ».

Celui-ci ajouté aux suppressions d'emplois annoncées lors du premier plan social, présenté fin 1986, se traduit par 1 060 emplois qui seront supprimés d'ici le mois de mars 1988, soit une baisse de 18,4 % en 15 mois.



**Un atelier
à Bull Angers**



**Vive réaction
C.F.D.T.**

La C.F.D.T. juge inacceptable de telles mesures qu'elle comprend d'autant moins qu'en avril dernier, la direction a distribué aux salariés une prime d'intéressement basée sur les performances de l'entreprise.

Dans la réunion que la C.F.D.T. organisait à l'issue du C.E., elle ne manquait pas de soulever également le problème de la sous-traitance directement touchée et qui fait travailler plus de 3 000 personnes, non couvertes par la Convention de Protection Sociale de la Sidérurgie.

La C.F.D.T. dénonce également l'absence de la moindre réflexion sur l'avenir économique du site qui risque d'être déstabilisé par ces purges successives.

**Elections 1987
des D.P. à Solmer :
la C.F.D.T.
consolide
ses positions (1)**

	Voix	%
C.F.D.T.	1 294	40,28
C.G.T.	961	29,91
C.F.T.C.	111	3,45
F.O.	430	13,38
C.G.C.	416	12,95

	Elus
C.F.D.T.	21
C.G.T.	15
C.F.T.C.	1
F.O.	6
C.G.C.	7

(1) Résultat global 1^{er} et 2^e collèges.

FORUM EMPLOI BULL : UNE RÉUSSITE

130 participants le vendredi 25 septembre, plus de 80 le samedi 26 septembre ! Les militants et militantes C.F.D.T. de BULL ont accroché à l'initiative de l'inter-centres BULL. Même si certains avaient quelques doutes au départ, à l'issue des deux jours, chacun, chacune est reparti en ayant participé à des débats concrets.

En effet, quatre commissions ont travaillé sur les thèmes **formation** (évolutions, qualifications, reconversion), **réduction et aménagement du temps de travail** (solutions aux problèmes de l'emploi), **sous-traitance** (réalités, les abus, les conséquences), **évolution des métiers** (industriel, maintenance, commercial, administratif).

A partir des situations, des réalités apportées par les militants et militantes de chaque section syndicale, des points de convergence ont été dégagés.

Bien entendu, il reste encore à débattre plus à fond sur d'autres points. Par exemple, une déclaration commune sur l'objectif des 35 heures diversifiées a été adoptée pour être diffusée auprès des salariés dans tous les centres. D'ailleurs, l'accent était mis sur la réduction et l'aménagement du temps de travail, puisqu'en plus de la commission consacrée à ce

thème, une séance plénière animée et dense, se tenait le vendredi soir avec les interventions des camarades italiens qui avaient répondu à l'invitation et de Jacques RIGAU-DIAT,

co-auteur du livre «Les 35 heures et l'emploi». En bref, deux jours de travail intense, dans une ambiance sympathique : une réussite pour relancer l'action syndicale à BULL.

LA SITUATION DE L'EMPLOI A BULL S.A.

Au-delà des «cocoricos» qui ont marqué l'annonce des résultats 1986 de BULL et le rachat de 40 % (puis 65 %) des actions de HIS et la création de H.B.I. (HONEYWELL BULL INC.) sous le contrôle de BULL, la situation de l'emploi est plus que préoccupante.

Moins de deux ans après la fin du P.A.E.S. (Plan d'Adaptation Economique et Social) qui a supprimé plus de 900 postes dans tous les secteurs d'activité de Bull, plus de 1 000 suppressions de postes ont été annoncées en 1987.

Belfort a été l'établissement le plus touché : 660 suppressions d'emplois, soit plus du quart des effectifs.

A Gambetta (Paris), l'établissement compte à présent moins de 900 personnes (plus de 2 300 début 1984). Le C.E. suit très régulièrement l'application

de «l'accord sur la mobilité dans le Groupe BULL» signé en juillet 1986, avec pour objectif le reclassement de toutes les personnes dont le poste a été supprimé ou qui ont refusé le transfert géographique de leur unité.

A Angers, près de 200 postes doivent être supprimés en 1987 comme en 1986. Au total, c'est un plan de suppression de 600 postes en quatre ans qui a été annoncé.

A Grenoble, une centaine de suppressions de postes ont été annoncées pour 1987 et 1988, soit 15 % de l'effectif des établissements grenoblois. L'avenir du centre de Crolles est directement menacé.

Dans les réseaux commerciaux, au-delà de l'opération «Présence +», ce sont près de 200 suppressions de postes qui sont à craindre, notamment à la maintenance.



24-27 NOV. — 2^e CONGRÈS FGMM A ANGERS

UNE VILLE HISTORIQUE TOURNÉE VERS L'AVENIR

ANGERS

Une ville à aimer

Les Angevins aiment leur ville. Et ils souhaitent vous la faire aimer. Moins de passion que de raison. Car la capitale de l'Anjou, à l'image de son Val de Loire, est d'abord faite d'équilibre. Qu'il s'agisse des hommes, des paysages, des ressources, des activités... Angers vit à l'heure de son temps sans jamais cesser de cultiver un certain art de vivre. Les Angevins vous le montreront, ou plutôt vous le découvrirez.

Ville d'équilibre entre le passé et le futur

De siècle en siècle, Angers ne cessa de commander l'accès aux Pays de l'Ouest et à la Bretagne.

Il est vrai que Saint-Louis y avait fait édifier au XIII^e siècle l'une des forteresses militaires d'un Val de Loire par ailleurs parsemé de châteaux de plaisir.

C'est autour de ce château d'usage guerrier, mais qui, avec René d'Anjou, Roi de Naples, prince, poète et philosophe, abrita une cour brillante, qu'Angers s'épanouit avec ce sens de l'équilibre et de la mesure qui apparaît au visiteur à peine arrivé dans la ville.

La cathédrale Saint-Maurice (XII^e-XIII^e s.) dont la nef est couverte de voûtes dites angevines, se dresse au cœur du Vieil-Angers qui conserve ses étroites rues silencieuses.

De ce passé prestigieux, Angers a conservé de très nombreuses marques. Elles sont aujourd'hui intégrées à une ville moderne, animée et bien équipée, qui entre dans son futur avec charme et élégance.

Prix national de l'Art de Vivre en 1984, ville la plus

PAYS DE LOIRE

UNE CFDT OXYGÉNÉE ET TONIQUE

Notre 2^e congrès FGMM se déroulera donc à Angers dans les Pays de Loire, et c'est l'Union Mines Métaux Anjou-Vendée qui nous recevra.

Logée entre deux pôles industriels, Nantes et Le Mans, l'UMM, où mineurs et métallurgistes agissent et fonctionnent ensemble depuis 1984, est constituée de syndicats de P.M.E., de syndicats à la campagne.

Vous comprendrez que dans un tel contexte il ne peut y avoir qu'une CFDT oxygénée et tonique.

PAYS DE LOIRE:

- CFDT 1^{re} organisation
34,7 % - Prud'hommes 82

MAINE-ET-LOIRE:

- CFDT 1^{re} organisation
37,8 % - Prud'hommes 82

VENDÉE:

- CFDT 1^{re} organisation
38,8 % - Prud'hommes 82

MAINE-ET-LOIRE et VENDÉE:

- Métallurgie CFDT 1^{re} organisation
- Mineurs CFDT 2^e organisation



Le centre de congrès

Ouvert en février 1983, lieu d'accueil pour les colloques, congrès, conférences et assemblées en tous genres, le nouveau centre de congrès a tenu le pari fixé par la municipalité. Ce pôle d'attraction a déplacé à Angers trente-trois mille personnes pendant ses dix premiers mois d'existence.

Loin des vastes hangars trop souvent baptisés «Palais des Congrès», ce centre ouvert dans le centre-ville au-dessus du jardin des plantes, impressionne favorablement tous ses visiteurs. Autant de touristes pour lesquels le Val de



Service information Ville d'Angers

Loire ne s'arrête pas à Chinon, autant de décideurs pour lesquels «l'avenir s'invente à l'ouest», mais plus spécialement à Angers.

Mais cet équipement a ceci d'original qu'il sert autant aux Angevins qu'à leurs visiteurs. Toujours en dix mois, quatre-vingt-treize mille spectateurs y sont venus au spectacle. Le vaste auditorium de mille trois cents places accueille aussi bien l'orchestre des Pays de Loire que la dernière Carmen, le meeting politique que le quatuor à cordes.

Ville où culture rime avec nature et loisir avec plaisir

Angers, une ville où il fait bon vivre parmi mille fleurs épanouies.

Angers, charmante, vous séduira par ses jardins à la française et à l'anglaise: le Mail et les Plantes. Ses nombreux parcs: la Haye, la Garenne avec l'étang St-Nicolas, le Hutreau, vous offriront la paix du cœur et la joie des yeux.

Angers, sportive, vous propose un parc de loisirs exceptionnel, à cinq minutes du château, autour du lac de Maine (90 ha): 80 000 arbres, des pelouses, des plages, des emplacements de pique-nique, camping-caravanning, complexe sportif (centre nautique, voile, planche à voile, baignades, pédalos, tennis, parcours pédestres, pêche...).

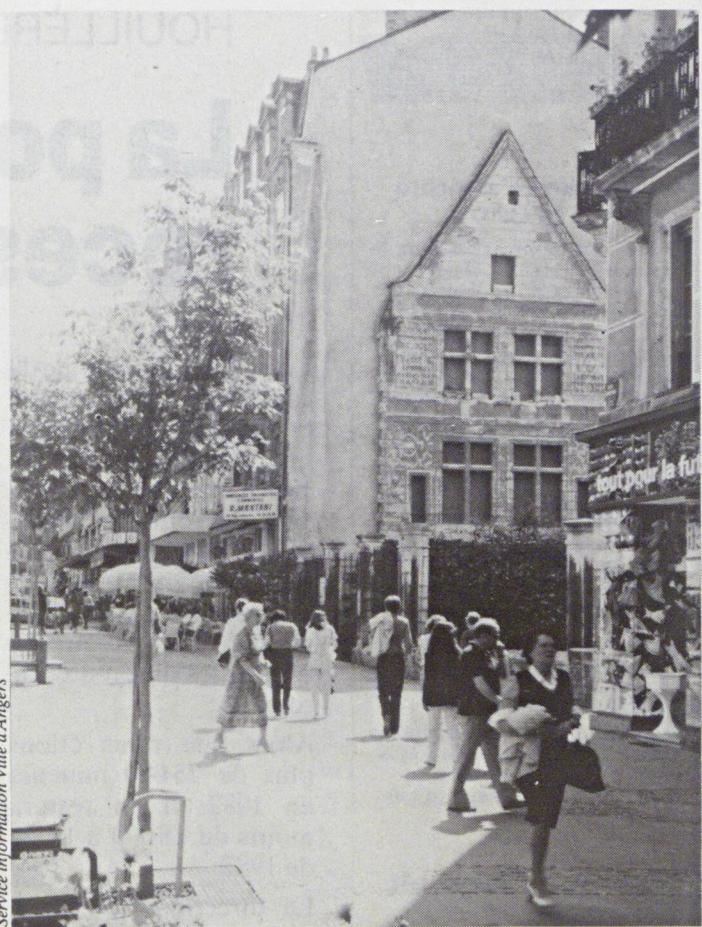
Angers, centre culturel, de rayonnement national et international, vous invite à ses nombreux festivals. La Maison de la Culture, le Centre National de Danse Contemporaine, le Centre National d'Art Dramatique et l'Orchestre Philharmonique des Pays de Loire rythment l'année angevine. La gastronomie angevine, une cuisine de poésie, de nuance et d'équilibre qui met en valeur les richesses naturelles de l'Anjou: matelote au cabernet rouge, poissons de rivières au beurre blanc (saumon, brochet, aloise...), rilalauds... et qui vous permettra d'établir à Angers et en Anjou un circuit gourmand arrosé de nombreux vins d'Anjou, blancs, rosés, rouges (Layon, Aubance, Coteaux de Loire, Saumur). Des vins, des vignobles, un terroir avec lesquels il faut faire connaissance.

Le bassin de la Maine à parcourir en bateau sans permis: le moyen idéal d'approcher la vie à travers 250 kilomètres de rivières navigables.

Angers est le point de départ pour les châteaux d'Anjou (le Plessis-Macé, le Plessis-Bourré, Brissac, Serrant, Montgeoffroy), les musées pittoresques (musée paysan et villages troglodytiques, musée des Vieux Métiers, musée du Champignon).

L'art au cœur de la ville

La plus grande tapisserie du monde, la fresque de 107 mètres, commandée par les ducs d'Anjou au XIV^e siècle, n'a pas fini d'étonner les visiteurs du château. Aux fonds rouges et bleus de cette «Apocalypse» répondent les noirs profonds des tentures contemporaines.



Service information Ville d'Angers

nes du «Chant du Monde» de Jean Lurçat dans le cadre médiéval de l'hôpital St-Jean de style gothique Plantagenêt.

Et Angers de disposer d'un patrimoine tapissier unique en Europe.

La galerie David d'Angers située dans l'abbaye Toussaint, magnifiquement rés-

taurée, abrite, dans un bain de lumière, les œuvres monumentales du célèbre sculpteur.

Les musées Pincé et des Beaux-Arts, installés dans les bâtiments de qualité, complètent cette gamme prestigieuse, ainsi que les musées de zoologie et de paléontologie.

MONSIEUR LE MAIRE

BON SANG NE SAURAIT MENTIR!

Le mardi 24 novembre 1987, la municipalité d'Angers recevra tous les congressistes au musée Jean-Lurçat, qui abrite aujourd'hui «Le chant du monde», chef-d'œuvre de la tapisserie contemporaine.

Jean MONNIER, maire d'Angers, commentera toutes les tentures exposées au musée, et souhaitera la bienvenue à Angers à tous les participants à notre 2^e congrès FGMM. Beaucoup de militants à la CFDT connaissent Jean MONNIER. Il est resté douze ans permanent à la CFDT. C'est vers les années soixante-dix qu'il s'est tourné vers la politique, et en 1977 qu'il est devenu maire d'Angers.

Jean MONNIER n'a pas trop de soucis à se faire pour les prochaines municipales car, selon un sondage de la SOFRES, 87% des Angevins sont satisfaits ou très satisfaits de leur maire. Il devient ainsi «le recordman de la popularité parmi les grands maires de France».

Les qualificatifs qui illustrent cette satisfaction exceptionnelle sont ceux d'efficacité, de proximité des préoccupations des gens, de présence sur le terrain de la municipalité. Au maire, on reconnaît les qualités de bien défendre les intérêts de sa ville, de compétence, de dynamisme et d'honnêteté.



S.M.N. : la menace s'éloigne grâce à la CFDT

Suite aux informations sur le dossier UNIMÉTAL concernant un scénario qui prévoit la fermeture de la S.M.N. en 1990, la CFDT tient à affirmer, suite aux déclarations des directions, qu'aucune décision n'était prise, qu'elle restera vigilante et qu'elle se battra pour assurer l'emploi aux 2600 salariés de la S.M.N.

Entre temps, la pression et l'action syndicale sont les meilleurs atouts de la S.M.N.

Avec la CFDT, chaque salarié doit prendre conscience de l'enjeu.

La S.M.N. reste en sursis jusqu'à la fin du premier semestre 88.

Le premier pari à gagner est de faire en sorte que ce cap soit dépassé.

Dans le passé, les militants CFDT, les salariés de la S.M.N. n'ont pas baissé les bras. Il en est de même aujourd'hui.

L'avenir de Dassault en danger

La société Dassault (AMDBA) traverse actuellement une période où la chute conjoncturelle des commandes accélère la crise structurelle que cette entreprise rencontre. La CFDT est inquiète car les suppressions d'emploi envisagées ne sont pas les remèdes à la grave situation. Déjà l'analyse de la FGMM avait fait ressortir deux aspects qui sont aujourd'hui encore plus d'actualité. Une restructuration industrielle était inévitable sans perte d'emploi si celle-ci avait été faite plus tôt en intégrant l'évolution des fabrications sur des appareils de plus en plus sophistiqués, coûteux, et donc en nombre de plus en plus réduit. L'ouverture à d'autres fabrications venant de l'extérieur peut seule aujourd'hui assurer la pérennité de l'entreprise.

Calor Pont-l'Evêque

La VMM, en son temps, avait relaté l'accord conclu par la CFDT de Calor Lyon réduisant le temps de travail à 33 heures pour l'emploi dans le cadre du déménagement de l'usine de Lyon à Pont-l'Evêque.

Après 18 mois d'application de cet accord, les organisations syndicales et la direction ont fait le point :

Cet accord a permis : de sauver 71 emplois ; au personnel de Lyon de pouvoir travailler à Pont-l'Evêque ; de garantir l'emploi pendant trois ans, période pendant laquelle l'Etat verse une aide à l'entreprise ; le maintien du car pour le transport de Lyon à Pont-l'Evêque jusqu'à fin 88 ; l'obtention de 102 embauches de façon à ce que l'effectif atteigne les 862 salariés prévus par l'accord ; que chaque départ soit compensé par une embauche.

HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE

La politique de récession continue

Lors des réunions de la commission économique et du comité de bassin, la direction a annoncé les prochaines mesures pour 1988 qui sont la continuité de la politique anti-charbonnière menée depuis une quinzaine d'années par les pouvoirs publics et les différentes directions.

Alors que nous étions plus de 25 000 mineurs en 1982, il en restera moins de 18 000 à la fin de 1987.

La direction s'est fixée comme objectif de diminuer la production en 1989 pour atteindre 9,3 Mt et de réduire les effectifs de 1 800 personnes, dont 1 200 du fond.

Pour atteindre cet objectif, la direction mutera arbitrairement 250 mineurs du fond vers le jour en commençant par les mineurs atteints de silicose, les immigrés et en

ne reprenant pas, au fond, les retours de service militaire.

Tout cela sera accompagné de pertes de salaire conséquentes pour le personnel concerné.

La CFDT s'est insurgée fermement contre ces positions et a rappelé que les mineurs n'avaient pas à supporter les conséquences d'une politique énergétique incohérente.

Il faut savoir que les mineurs de Lorraine ont les meilleurs rendements et les meilleurs prix de revient en mines souterraines, de l'Europe.

La CFDT a renouvelé les revendications légitimes des mineurs

- sur les salaires qui n'ont été augmentés que de 0,5 % depuis 1985.

La CFDT a demandé le versement d'une prime

uniforme de 2 500 F à l'ensemble du personnel pour arriver au maintien du pouvoir d'achat moyen.

De plus, lors de la réunion du comité d'entreprise, la CFDT a demandé à ce que les ayants droit puissent bénéficier d'une tonne de charbon supplémentaire au prix coûtant, ceci aurait le double avantage de permettre aux plus démunis de mieux se chauffer et de diminuer les stocks dénoncés par la direction des Houillères du Bassin de Lorraine.

Pour défendre l'emploi, la CFDT invite les mineurs à répondre présent aux propositions revendicatives et d'action pour garantir l'avenir des Houillères du Bassin de Lorraine et à s'opposer dans l'unité la plus large à cette politique de réduction des effectifs.

MINES DE POTASSE

IMPORTANTE PROGRESSION DE LA CFDT

Les élections du comité d'entreprise se sont déroulées le 1^{er} octobre dans les mines de potasse.

La CFDT progresse de façon importante puisqu'elle totalise, tous collèges confondus, 31,78 % des suffrages en gagnant 3,5 %.

Cette progression est notamment sensible dans le collège ouvrier, où elle réalise un gain de plus de 5 %.

Le succès s'est effectué au détriment de la CGT (- 1 %) et surtout de la CFTC (- 4 %). Voilà qui montre, si besoin était, l'excellente perception qu'ont les mineurs du travail syndical effectué par la CFDT dans le bassin potassique.



La CUT une force puissante



AFRIQUE DU SUD

Des syndicalistes avec lesquels il faut compter!

Ce n'est finalement pas une mince victoire qu'ont remporté nos camarades mineurs sud-africains après 21 jours de grève totale. Il est important cependant de relever le coût humain prohibitif d'un tel conflit (10 tués, 350 blessés, 400 arrestations, 40 000 licenciements)... c'est énorme.

Les acquis suite à ce conflit :

- 15 à 23,4 % d'augmentation de salaire (ils réclamaient 27 %);
- le capital décès passe à trois ans de salaires (ils avaient deux et réclamaient cinq ans);
- augmentation de l'indemnité de congés annuels de 65 % du salaire mensuel (ils avaient 55 et ne réclamaient rien là-dessus).

Mais la plus belle victoire réside dans la conduite d'un mouvement aussi puissant que celui-là, en nombre de grévistes, sur trois semaines complètes, avec la répression que l'on sait.

C'est un coup non négligeable porté à l'économie du pays, tous particulièrement dans le secteur sensible des mines. Cela fait encore ressortir davantage le rapport de force que nos amis ont réussi à imposer. La FGMM avec la CFDT soutient et encourage la création et le développement des syndicats mixtes dans lesquels les Noirs aient toute leur place.

Vous pouvez aider les mineurs pour lesquels un compte a été ouvert pendant le conflit par l'Union Fédérale Mines de la FGMM : Caisse Mutuelle, 68540 Bollwiller, compte n° 176 222 60. Solidarité aux Mineurs d'Afrique du Sud.

TEFAL AU BRÉSIL

Le président de la CUT vient d'adresser un courrier à la FGMM présentant les très mauvaises conditions de travail (plusieurs morts) dans les établissements brésiliens de la multinationale française Tefal (groupe Seb). Ces informations sont adressées aux responsables FGMM du groupe Seb pour donner des suites auprès de la direction générale. La justice brésilienne a condamné l'entreprise à une faible amende. La CUT rappelle qu'il est inadmissible en 1987 de voir les travailleurs brésiliens soumis à des conditions de travail qui font penser aux premiers jours de la révolution industrielle.

Jaïr Meneguelli, le président de la CUT est révolté de devoir raconter ce qui est survenu dans l'entreprise. Un jour de fête, les ouvriers travaillaient et une violente explosion dans le secteur des appareils de nettoyage a causé la mort de trois personnes et laissant vingt autres grièvement blessés avec des brûlures au troisième degré. En reprenant des témoignages sur l'événement, il ressort que les poussières d'aluminium à sec sont très explosives et que des étincelles sortaient des fils électriques qui étaient en court-circuit.

Des liens plus étroits seront créés entre les militants de la FGMM et de la CUT pour trouver des réponses modifiant de telles situations.

Le deuxième syndicat du Brésil en importance du nombre de salariés concernés, 160 000 métallurgistes, à Rio de Janeiro, vient d'être gagné par la CUT. De ce fait, la CGT brésilienne perd un de ses grands bastions et la fédération de la métallurgie de la CUT devient une force d'action puissante pour l'état de Rio de Janeiro et pour tout le Brésil.

4 jours en U.R.S.S. pour une délégation fédérale

Glasnost (transparence) et Perestroïka (restructuration) sont les mots clés en U.R.S.S. Depuis l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir, y a-t-il véritablement des changements en U.R.S.S.? La question de savoir jusqu'où vont-ils rester posée après la visite d'une délégation de trois membres de la FGMM au Syndicat des travailleurs de la construction de machines et appareils de précision.

La commission fédérale internationale et le bureau fédéral ont eu, après débats, un certain nombre d'exigences avant d'accepter les invitations du STCMAP renouvelées avec insistance depuis que Gorbatchev est arrivé au pouvoir. Il s'agissait notamment d'aller en Yougoslavie avant de répondre oui ou non à l'invitation russe et de réaffirmer nos options sur la liberté (Afghanistan, Pologne, etc.).

Le STCMAP, qui regroupe environ 2 500 000 travailleurs, couvre les secteurs d'activité industrielle suivants : machines-outils, horlogerie, instruments de mesure, ordinateurs.

Cette visite de quatre jours du 20 au 24 septembre, nous a permis de visiter trois usines (une à Moscou, deux à Kiev), d'avoir une discussion à l'arrivée avec le président Anatoly Rybakov du syndicat et une autre, juste avant le départ, avec un secrétaire, Vassili Grigoriev. Le syndicat a trois permanents nationaux (le président et deux secrétaires) qui font partie du présidium de treize membres issus d'un comité central de quarante-trois membres. Cinquante-trois « fonctionnaires » travaillent au siège du syndicat.

Bien entendu, la délégation s'est montrée prudente dans ce premier contact après huit ans de gel de nos relations bilatérales. Nous avons invité une délégation à nous rendre visite en fin 88. Le STCMAP enverra sans doute un télégramme de sympathie à notre congrès.

Les trois visites d'usine (fabrication de montres à Moscou, de machines-outils, multi-broches horizontales et d'ordinateurs à Kiev) nous ont montré concrètement comment l'entreprise (celle de plusieurs milliers de travailleurs) prend en charge toute la vie des travailleurs : salles de sports, restaurants d'entreprise à prix bas, polyclinique (centre médical du travail beaucoup plus développé qu'en France), centres de vacances pour adultes, pour enfants, logements appartenant à l'usine. La restructuration se traduit, entre autres, par la mise en place de l'autofinancement, c'est-à-dire que l'usine ou le complexe doit, dans le cadre du plan qui n'est plus totalement imposé, discuter dans des va-et-vient avec les ministères.

Une certaine libération de la parole apparaît : comme l'écrit Boris Eltsine, le maire de Moscou :

« Les faits montrent que le processus d'approfondissement de la démocratie ne s'effectue pas sans anicroches. Les gens se montrent plus détendus en exprimant leur point de vue, des suggestions critiques. Ils sentent que leur opinion, leur position ont du poids. En tout cas, exprimer un point de vue contraire à celui du chef n'est pas considéré comme quelque chose de choquant. »

En conclusion, une reprise de contact utile qui entre bien dans les perspectives de la fédération européenne de la métallurgie (congrès de Séville, juin 87).

« Comme gage de paix, la FEM rappelle les accords d'Helsinki et en demande le respect total. Elle se prononce, sans réserve, pour le respect des droits de l'homme et la libre circulation des hommes et des idées.

Comme contribution à la mise en application de ces principes et à la création d'une plus grande confiance mutuelle, les organisations membres de la FEM examineront de quelle façon des contacts avec les syndicats des pays de l'Europe de l'Est s'avèrent utiles.

LE DÉMANTÈLEMENT DE THOMSON CGR

Après que le gouvernement ait fait connaître son avis favorable envers un tel accord de **troc** (médical de Thomson contre le grand public de G.E.), l'intersyndicale Thomson affirmait, le 1^{er} septembre, son soutien au personnel de Thomson CGR.

La vente d'une filiale civile de Thomson CSF, le médical, au moment où le secteur électronique de défense licencie 2 500 travailleurs, n'affaiblit-elle pas Thomson CSF et ses filiales, en la liant de manière plus étroite aux aléas de ce métier?

Comment sera financé, par Thomson, cet accord? La presse parle de 5 milliards de francs. Cette dépense très importante ne sera-t-elle pas payée par de nouvelles pertes d'emplois dans l'ensemble du groupe? N'a-t-on pas abandonné des activités électroniques d'avenir comme la RMN, les scanners... pour une technologie moyenne immédiate, même si les années seront importantes pour tout ce qui concerne le secteur communication?

La CFDT de CGR tenait une conférence de presse avec la FGMM et la fédération Santé, la veille d'une manifestation intersyndicale devant le siège du groupe Thomson, le 17 septembre.

UNIMÉTAL

Les quinze établissements d'Unimétal représentant près de 28 000 salariés, ont accordé 30,95 % de leurs suffrages à la CFDT. La CGT a obtenu 39,19 %, la CGC 16,09 %, FO 7,46 %, la CFTC 3,37 %, tandis que les candidats libres ou autonomes recueillaient 2,94 % des voix.

PROGRESSION CFDT A CITROËN RENNES

Il est encore et toujours difficile pour la CFDT de vivre chez Citroën. La direction continue sa politique visant à embrigader la vie sociale, à écraser les syndicats libres et à étouffer l'expression naturelle et démocratique des travailleurs. Pour ce faire, la direction a installé et utilise des syndicats bidons comme la C.S.L.

Aussi, voir la CFDT progresser, grandir, s'affirmer à Rennes dans l'établissement pilote de Citroën, mérite d'être souligné et encourage notre détermination. Aux élections D.P., la CFDT progresse de 1,2 % dans le 1^{er} collège et 2,5 % dans le 2^{er} collège.

Pratiques

MINIMA EN MAINE-ET-LOIRE

La valeur du point applicable dans la région d'Angers, à partir du 1^{er} juin 87 est de 25,45 F. L'augmentation de 2 % par rapport au 1^{er} janvier 87 permet de maintenir le pouvoir d'achat des salaires minima.

De plus, une courbe de raccordement donne les salaires suivants pour les coefficients les plus faibles:

140 : 4 660 F – 145 : 4 670 F
155 : 4 722 F – 170 : 4 845 F
180 : 4 927 F – 190 : 5 078 F

La CFDT, ainsi que FO, a signé avec le GIMAR (Groupement des industriels métallurgistes d'Angers et région) tout en restant attentive à l'évolution de l'inflation.

VAUCLUSE : 2 RENCONTRES POUR 1 MISÈRE

24 avril, avec CFDT et CFTC. La CFDT propose de revaloriser de 3 % la valeur du point qui est à 24,92 % depuis octobre 86.

Le patronat ne veut pas revaloriser le point, car il sert de base de calcul pour la prime d'ancienneté. Il propose une grille de salaire plus favorable que l'actuelle, à condition d'être d'accord avec le blocage du point.

5 mai, avec FO, CGC et CFDT. Les propositions patronales sont les mêmes. La CFDT se dit favorable à la nouvelle grille mais opposée au blocage de la prime d'ancienneté par l'intermédiaire du prix du point gelé.

La CGC est d'accord avec la CFDT. FO propose 0,48 % d'augmentation du prix du point. Une misère!

FLANDRES

CFDT et FO ont signé un accord créant «un nouveau système de minima conventionnels comportant deux barèmes spécifiques»:

R.M.H. et T.E.G.

La valeur du point qui sert de base au calcul des rému-

nérations minimales hiérarchiques est de 23,40 à partir du 1^{er} juillet 87.

Les taux effectifs garantis ont pour objet d'offrir une garantie de rémunération minimale mensuelle sur la base de 39 heures hebdomadières.

Niveaux	Echelons	Indices	E.T.D.A.	Travailleurs manuels	Maîtrise d'atelier
V	3	365	8670		AM 7 9275
	2	335	7960		AM 6 8515
	1	305	7245		AM 5 7755
IV	3	285	6770	TA 4 7110	AM 4 7245
	2	270	6415	TA 3 6735	
	1	255	6060	TA 2 6360	AM 3 6480
III	3	240	5700	TA 1 5985	AM 2 6100
	2	225	5345		
	1	215	5110	P 3 5365	AM 1 5465
II	3	190	4730	P 2 4750	
	2	180	4715		
	1	170	4712	P 1 4730	
I	3	155	4709	O 3 4711	
	2	145	4708	O 2 4710	
	1	140	4707	O 1 4709	

CONVENTIONS COLLECTIVES ET ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

Si le syndicat des Vosges a obtenu le paiement des salaires d'asseesseurs (accord du 13 mai 87), aux élections prud'homales, d'autres syndicats se sont fait envoyés carrément dans le mur par les chambres patronales interpellées. A la FGMM, nous avons été informés des refus desdites chambres patronales dans l'Aisne, la Somme (UMM Picardie) et la Marne (UMM Champagne-Ardenne). Ci-dessous, un extrait significatif de la lettre du président du syndicat des industriels métallurgistes de la Marne.

«Je remarquerai, tout d'abord, que ces élections se déroulent dans un cadre

qui dépasse largement celui des entreprises et de la chambre syndicale. Par ailleurs, la loi ne comporte pas de dispositions particulières sur ce sujet.

Je me vois donc dans l'impossibilité d'accéder à votre demande et je le regrette.

Je saisais cependant l'occasion pour vous faire savoir que, bien que la loi n'accorde pas aux salariés assesseurs le droit de quitter leur poste de travail, la chambre syndicale recommande aux employeurs de ne pas refuser, dans la mesure du possible, les autorisations d'absence qui leur seront demandées pour ce motif.»